



Publié le 22 décembre 2017 par **Thomas Caveng**, Traducteur Juridique / Responsable Communication

t.caveng@soulier-avocats.com

Tél. : + 33 (0)4 72 82 20 80

[Lire cet article en ligne](#)

Nos meilleurs voeux pour 2018 !

Alors qu'une nouvelle année s'achève, nous sommes de plus en plus confrontés à des jugements binaires, chacun étant sommé de choisir son camp. En France, vous êtes de droite ou de gauche. Les français ont élu cette année un Président qui s'est lui-même qualifié de droite et de gauche. Beaucoup de nos commentateurs, professionnels ou amateurs, en ont perdu leur latin. Ni de droite ni de gauche à la rigueur, mais « et » ?

Autre clivage : la science ou la conscience. Oui au bio mais non aux biotechnologies. Osez avancer que la science a fait reculer les maladies, la famine, et a permis l'allongement de la vie, et vous courez le risque d'être catalogué de transhumaniste qui s'ignore.

Un nouvel épouvantail a fait récemment son apparition : l'intelligence artificielle, qui, c'est écrit, supplantera l'homme, certains ajoutant que ce ne sera pas une grande perte. Nous sommes donc à nouveau sommés de choisir : l'intelligence artificielle ou l'homme.

Dans le domaine du droit, les juges seraient à terme remplacés par des robots, les avocats par des moteurs de recherches.

Nous sommes convaincus du contraire : tous les outils permettant un plus grand accès à l'information et à son traitement libèreront l'intelligence de l'homme et sa capacité créatrice.

C'est le sens de nos vœux de cette année. Nous aspirons à accompagner nos clients dans un monde plus performant où l'éthique, l'empathie, la proximité ont toute leur place. Nous faisons le pari de la science et de la conscience.

Très bonne année à tous !

[Jean-Luc Soulier](#), Associé Gérant

[Visualiser notre carte de vœux électronique](#)



et financier une offre de services juridiques complète et intégrée.

Nous assistons nos clients français et étrangers sur l'ensemble des questions juridiques et fiscales susceptibles de se poser à eux tant dans le cadre de leurs activités quotidiennes qu'à l'occasion d'opérations exceptionnelles et de décisions stratégiques.

Chacun de nos clients bénéficie d'un service personnalisé adapté à ses besoins, quels que soient sa taille, sa nationalité et son secteur d'activité.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter notre site internet : www.soulier-avocats.com.

Le présent document est fourni exclusivement à titre informatif et ne saurait constituer ou être interprété comme un acte de conseil juridique. Le destinataire est seul responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations qu'il contient.